



DELIBERATION 2021-39

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS : M. RIO – MME RIMBERT- M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA –MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE –MME MOUGIN. - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPEAU – M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Désignation de membres au comité consultatif Vie démocratique (suite à démission)

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 12 février 2021, Mme Nadia ABOU-EL-WAFA (TIJSSELING) a démissionné du Conseil Municipal. Celle-ci étant membre du comité consultatif Vie démocratique, il convient de la remplacer au sein de cette assemblée.

Pour rappel, le comité consultatif Vie démocratique est composé de 8 membres du Conseil Municipal (6 majorité, 2 minorité) :

- Solène MOREAU
- Anne RIMBERT
- Ludovic TREPPEAU
- Géraldine DE ROBERT DE LA FREGEYRE
- Patrick HIVIN
- ~~Nadia ABOU-EL-WAFA~~
- Vincent BOISSEAU
- Emmanuelle MYSONA

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection d'un nouveau membre pour remplacer Mme ABOU-EL-WAFA.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire recense les candidatures :

- Camille ROLAND
- Marie Laure OMS

Ayant recueilli les votes, M. le Maire procède au dépouillement.

Votants : 33

Exprimés : 33

Ont obtenu :

- Camille ROLAND – 26 voix
- Marie Laure OMS – 7 voix

Sont élus :

- Camille ROLAND

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **DESIGNE Camille ROLAND** membre du comité consultatif Vie démocratique.

François RIO
Maire de Saint Jean de Védas

